

Les Mazes

PNR_AUBRAC



La tourbière de la Vergne des Mazes (OT des Pays de Saint-Flour)



Un circuit accessible pour un petit tour en forêt sur la commune de Lieutadès

Outre le circuit découverte avec Panneaux d'information sur la tourbière, ce circuit traverse la forêt, avant de déboucher sur les villages des Burguerettes et les Mazes où l'architecture traditionnelle est superbe.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.8 km

Dénivelé positif : 173 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Flore

Itinéraire

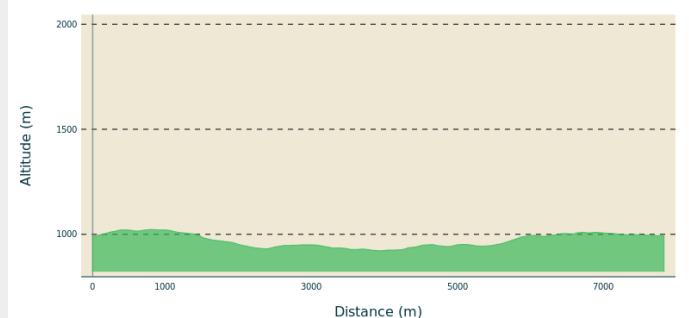
Départ : Parking de la Vergne des Mazes,
Lieutadès

Arrivée : Parking de la Vergne des Mazes,
Lieutadès

Balisage : — PR

Communes : 1. Lieutades
2. Cantoïn

Profil altimétrique



Altitude min 922 m Altitude max 1023 m

1. Depuis le parking, prendre le chemin qui part à gauche et qui monte dans la hêtraie, le suivre sur 2 kilomètres (limite entre le département du Cantal et celui de l'Aveyron).
2. A la sortie du bois, prendre le chemin à droite et le suivre jusqu'au village des Burguerettes.
3. (Hors circuit : au carrefour, prendre à gauche et suivre le chemin goudronné pour traverser le village ; belles fermes en pierres et toitures de lauzes, beau point de vue sur les monts du Cantal), Au carrefour prendre à droite la route goudronnée sur deux kilomètres jusqu'au village des Mazes (sur la route, la croix dite du soldat).
4. Au carrefour, prendre à droite vers le village puis avant la grande ferme, prendre à droite le chemin qui à travers la forêt nous ramène au départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Depuis le départ, possibilité d'emprunter le sentier de découverte de la tourbière des Mazes pour profiter ainsi des panneaux d'informations.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la Vergne des Mazes, Lieutadès

ⓘ Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>

